

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20220725-DEC2022-082-AU Date de télétransmission : 25/07/2022 Date de réception préfecture : 25/07/2022
--

DECISION DU PRESIDENT
N° D2022-082

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ; -

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de l'OPAH :

- Une aide de 1 973 € pour le dossier de Mme PARAT – 01800 MEXIMIEUX
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. MOUVAND – 01500 CHÂTEAU-GAILLARD
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme PORTAL – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme VUILLOT – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. GOMES – 01500 DOUVRES
- Une aide de 866 € pour le dossier de Mme CALARD – 01470 SERRIERE-DE-BRIORD
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme MARTIN – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme DAUJAT – 01150 SAINTE-JULIE
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. JARRET – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

.../...

Dans le cadre de la plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de M. BIANCHI – 01800 RIGNIEUX-LE-FRANC
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme ORTU – 01150 SAINTE-JULIE.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 juillet 2022
Affichée le 25 JUIL. 2022*



**Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN**

Fait à Chazey-sur-Ain,
le 25 juillet 2022.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

**Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN**

